



MINISTÈRE DE L'ÉCOLOGIE,
DU DÉVELOPPEMENT
ET DE L'AMÉNAGEMENT
DURABLE

Société ARKEMA
Communes d'Avezac - Capvern
La Barthe de Neste - Lannemezan

Plan de Prévention des Risques Technologiques (P.P.R.T)

APPROUVE PAR ARRETE PREFECTORAL
DU 29 OCT. 2008



- Rapport de Présentation
- Document Graphique
- Règlement - Annexes

Date : Octobre 2008

ZONES DE RISQUES

- Emprise foncière du site industriel ARKEMA
- Zone très fortement ou fortement exposée aux risques R6, r3, r4
- Zone moyennement exposée aux risques B1 à B3
- Zone moyennement à faiblement exposée aux risques b1 à b3
- Périmètre d'études : BL1 zone blanche
- Limite communale

Echelle 1 / 5 000

